

Résumé

Gestion des traitements personnels du patient à l'hôpital

Introduction

L'utilisation du traitement personnel des patients (TPP) en milieu hospitalier présente un avantage dans certaines situations mais peut également comporter un risque iatrogène en l'absence de règles définissant sa gestion. Pour l'heure, il n'existe pas de directive institutionnelle au sein de notre établissement. Dans ce contexte, nous avons réalisé un état des lieux de la gestion des TPP dans les unités de soins et à la sortie du patient et évalué l'impact clinique de leur utilisation, afin de guider la rédaction d'une directive sur le stockage, la documentation, l'utilisation et la remise à la sortie du TPP.

Méthode

Une étude prospective en deux volets a été réalisée sur 4 mois dans les services de médecine, chirurgie et gériatrie d'un hôpital régional suisse. Dans le volet concernant les soignants, la gestion du TPP dans les unités de soins a été évaluée sur la base d'un questionnaire auto-administré par des soignants en déterminant la proportion de services respectant les critères de prise en charge adéquate des TPP (existence d'une directive dans l'unité ; remise du TPP à l'équipe soignante, identification et stockage adéquats du TPP ; prescription et contrôle de la qualité du TPP en cas d'utilisation ; et si nécessaire, contrôle de la capacité du patient à gérer son TPP lui-même). Sur la base d'entretiens semi-structurés avec des patients et leurs soignants, le volet concernant les patients a permis de décrire les TPP recensés, leurs conditions d'utilisation et la proportion de médicaments personnels restituables aux patients à leur sortie.

Résultats

Seules 3 unités de soins sur les 21 interrogées géraient les TPP conformément aux critères définis. Les principaux points critiques identifiés dans la gestion des TPP étaient l'absence de contrôle systématique de leur qualité et un manque de clarté quant aux conditions dans lesquelles le TPP peut être utilisé à l'hôpital.

Parmi les 40 patients inclus, environ la moitié ont amené leur TPP à l'hôpital avec une moyenne de 3.6 (± 3.8) médicaments personnels par patient. Presque tous les médicaments personnels (69/71) étaient stockés en chambre et plus d'un tiers ont été utilisés durant l'hospitalisation, dont la plupart (24/25) étaient gérés par le patient. Nous avons évalué qu'environ la moitié des médicaments personnels pourraient être restitués tels quels aux patients à leur sortie de l'hôpital, qu'un quart pourraient être restitués sous réserve d'un ajustement de l'ordonnance de sortie ou d'une explication au patient, et qu'un quart ne devraient plus être pris par le patient.

Conclusion

Ces résultats montrent qu'il existe un fort potentiel d'amélioration dans la prise en charge des TPP au sein de notre établissement et confirment la nécessité d'une directive institutionnelle afin de maîtriser les risques liés à leur utilisation.